



GUICHET D'ACCOMPAGNEMENT A L'AUTO CONSTRUCTION

**PENSEZ À VOTRE LOGEMENT
DE DEMAIN.**



Le **Guichet** d'accompagnement à l'auto construction répond à un besoin du gouvernement et des populations de réguler le secteur de la construction du Gabon.

LES OBJECTIFS VISÉS :

- Lutter contre l'habitat spontané et anarchique ;
- Vulgariser l'expertise de la SNI et les ouvrir à un large public ;
- Faciliter l'accès à un immobilier décent et structuré.

Qu'est-ce que le Guichet d'accompagnement à l'auto construction ?
C'est une offre de prestation destinée à assister et accompagner les personnes physiques ou morales dans la réalisation d'un projet immobilier selon les options ci-après.

1ÈRE OFFRE :

CONCEPTION ET RÉALISATION DES PLANS DE MAISONS

- Plan d'aménagement ;
- Façades ;
- Plan d'électricité ;
- Plan de Plomberie ;
- Perspectives.

* Sur présentation du plan de délimitation ou plan de bornage

* Sur présentation d'un décret d'attribution définitive, une décision de cession ou titre foncier et d'un plan de bornage)



GUICHET D'ACCOMPAGNEMENT
A L'AUTO CONSTRUCTION

2^{ÈME} OFFRE :

MAITRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE

- Etat des lieux de la parcelle
- Levé topographique
- Étude géotechnique (si nécessaire)
- Élaboration des plans :
- Plan d'aménagement à l'échelle,
- Plan des fondations,
- Coupe,
- Plan de toiture,
- Façades,
- Plan d'électricité,
- Plan de Plomberie,
- Plan de ferrailage,
- Perspectives.
- Devis quantitatif et estimatif
- Permis de construire
- Démarrage des travaux après signature des contrats.

COMMENT BÉNÉFICIER DES SERVICES DU GUICHET D'ACCOMPAGNEMENT À L'AUTO CONSTRUCTION ?

- Se rendre au siège de la SNI;
- Remplir le formulaire de demande disponible sur la page Facebook, et sur le site internet ;
- Prendre rendez-vous avec l'architecte, ou le juriste selon le besoin ;
- Procéder au règlement des frais techniques.

* Sur présentation du plan de délimitation ou plan de bornage

* Sur présentation d'un décret d'attribution définitive, une décision de cession ou titre foncier et d'un plan de bornage)





**Pour tous renseignements
s'adresser au :**

(+241) 01 76 05 81

(+241) 01 76 05 92

L'Expertise fait la différence !



Société Anonyme au capital de 1 250 000 000 F.CFA

Siège Social : B.P. 515- Libreville (Gabon) Tél. : (+241) 01 76 05 81 - 01 76 05 92 - Fax : (+241) 01 74 76 00 - R.C.C.M. : N°2001B01210

Statistique n°90180 R- E-mail : srigabon@sni.ga - Site web : www.srigabon.ga